VAUD . La lutte pour les droits du Prof. Joseph Daher, victime de la répression de la part de la direction de l'Université de Lausanne (Unil) à la suite de son soutien à l'occupation de l'Unil du printemps 2024 (*Services Publics*, 7 mars 2025), se poursuit. Tant sur le plan juridique que sur celui de la mobilisation.

PROF. DAHER : LA LUTTE CONTINUE

RAPHAËL RAMUZ . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Après l'absence d'accord à l'audience de conciliation entre l'Unil et le Prof. Daher au Tribunal des prud'hommes de l'administration cantonale (TRIPAC) le 9 mars dernier, la lutte pour sa réintégration a continué. Le Prof. Daher a notamment continué à donner des cours à l'Unil, invité par le Groupe Regards Critiques.

TROIS PÉTITIONS. Un large mouvement de soutien s'est également mis en place autour des pétitions lancées par le Collectif pour la liberté académique, la démocratie et la solidarité (CLADS) et le collectif Camp Unil Palestine.
Ces pétitions ont été remises à la direction de l'Unil par les organisations initiantes, soutenues par le SSP – Région Vaud. Elles dénoncent le traitement réservé au Prof. Daher et affirment que la raison invoquée pour ce non-renouvellement – le prêt de sa campus card – n'est en fait qu'un prétexte pour se débarrasser d'un professeur qui a soutenu l'occupation de l'Unil au printemps 2024. Les initiant-e-s de ces pétitions dénoncent différentes (in)actions problématiques de la direction de l'Unil – notamment: atteintes à la liberté académique, criminalisation de l'occupation, manque de soutien contre les accusations d'antisémitisme, non-protection de la personnalité, non-respect des droits fondamentaux des employé-e-s – tout cela se cristallisant dans la décision de ne pas renouveler le contrat du Prof. Daher.
Les pétitions remises à la direction de l'Unil montrent en effet que sa décision a non seulement indigné une grande partie de la communauté académique lausannoise (1045 signatures d'étudiant-e-s, 215 signatures de collaborateurs-trices), mais a également choqué loin à la ronde en Suisse et à l'échelle internationale (2227 signatures extérieures à l'Unil). La remise des pétitions a été l'occasion d'une manifestation sur le campus universitaire pendant laquelle les slogans de solidarité avec le peuple palestinien et avec le Prof. Daher ont retenti.

SOUTIENS INTERNATIONAUX. À cela s'ajoutent les soutiens de plusieurs associations académiques, notamment la BRISMES (British Society for Middle Eastern Studies), la SeSaMO (Società per gli studi sul medio oriente) et la SEMOMM (Société des études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans) ainsi que des témoignages vidéos de nombreuses personnalités que nous avons diffusés sur le compte Instagram du SSP – Région Vaud.
L'échange entre les pétitionnaires, accompagnés du SSP, et la délégation de la direction de l'Unil n'a pas permis d'avancer sur les demandes formulées, engendrant l'insatisfaction des pétitionnaires et du SSP. Sur la revendication centrale de la réintégration du Prof. Daher, la direction de l'Unil a refusé d'entrer en discussion, se retranchant derrière le fait qu'elle n'évoquerait pas de cas individuels. Ne reculant pas devant les contradictions, la direction de l'Unil a réaffirmé son attachement aux principes de sa charte, tels que la liberté académique, estimant, contrairement à tou-te-s les signataires de la pétition, qu'elle avait agi correctement à l'égard du Prof. Daher.

ACTIONS EN JUSTICE. La procédure juridique a également continué puisque l'audience pour les mesures provisionnelles – qui doit statuer sur la demande de réintégration immédiate du Prof. Daher dans l'attente d'un jugement sur le fond – a eu lieu mercredi 9 avril dernier et a occasionné un nouveau rassemblement de soutien. Elle n'a toutefois pas pu aller à son terme et se poursuivra, vraisemblablement le 2 mai.
Un nouveau rassemblement sera organisé à cette occasion et les mesures de lutte vont continuer pour défendre notre collègue et nos droits à toutes et tous. ■

Repérages

RENDRE UN DOCTORAT HONORIS CAUSA REMIS PAR L'UNIL?

La Prof. Donatella della Porta, de l'École normale supérieure de Florence, qui y enseigne la science politique et dirige le Centre d'étude des mouvements sociaux, a apporté son soutien au Prof. Daher dans une capsule vidéo[1] reprise dans un article de *Domani*[2].

Alors qu'elle a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne en 2014, la Prof. della Porta s'interroge sur la pertinence de continuer à porter un tel titre honorifique décerné par une université qui, d'une part, compte toujours un antisémite notoire dans ses docteurs honoris causa, à savoir Benito Mussolini et qui, d'autre part, dénie la liberté d'expression à certain-e-s de ces membres, comme le Prof. Daher.

Elle explique que de continuer à accepter un tel honneur suppose d'être soi-même honorée par la décision de l'institution et donc en partager les valeurs. Or, si la Prof. della Porta souligne l'adéquation entre ses propres valeurs et celles proclamées par la Charte de l'Unil, en particulier la promotion d'un savoir critique et de la liberté académique, elle se questionne sur la véritable adhésion de la direction de l'Unil à ces principes. La décision prise à l'encontre du Prof. Daher lui semble en effet non compatible avec les valeurs affichées par la direction de l'Unil. Pour la Prof. della Porta, la direction de l'Unil n'a pas protégé la liberté académique du Prof. Daher alors même qu'il s'exprimait sur un domaine dont il est un spécialiste reconnu. Elle estime également que la direction de l'Unil ne protège pas une autre dimension fondamentale de sa propre charte qui est de favoriser des perspectives critiques et d'encourager le débat. Enfin, elle dénonce le fait que la direction de l'Unil n'a pas pris en compte la demande de réintégration du Prof. Daher par ses propres collègues au sein du Conseil de sa Faculté, montrant un profond clivage entre les scientifiques et la direction de l'Unil.

La cohérence de la Prof. della Porta offre un violent contraste avec l'attitude de la direction de l'Unil. ■

[1] https://www.instagram.com/reel/DIOYap5tliT/?igsh=MWR4cWhjZHo5Y3Nvcw%3D%3D
[2] https://www.editorialedomani.it/politica/mondo/svizzera-problema-dissenso-universita-caso-daher-professore-pro-palestina-ljtka8gn